

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

DEPARTEMENT DE MFOUNDI

COMMUNAUTE URBAINE DE YAOUNDE

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES,  
FINANCIÈRES ET DU BUDGET

SOUSS-DIRECTION DES MARCHES PUBLICS

SERVICE DES MARCHES DE TRAVAUX

N°022 /AD/CUY/SG/DAEFB/SDMP/SMT



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MFOUNDI DIVISION

YAOUNDE CITY COUNCIL

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC,  
FINANCIAL AND BUDGET AFFAIRS

SUB-DIRECTORATE OF PUBLIC  
CONTRACTS

WORKS CONTRACTS DEPARTMENT

**ADDITIF N°1 DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN  
PROCEDURE D'URGENCE N°017 /AONO/CUY/CIPM/2025 DU 21/10/2025  
POUR LES TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DES ESPACES VERTS DEVANT  
LE COMMISSARIAT CENTRAL N° 1 DE LA VILLE DE YAOUNDE**

Le Maire de la Ville de Yaoundé, autorité contractante porte à la connaissance des entreprises soumissionnaires que l'appel d'offres ci-dessus a connu les modifications suivantes:  
**Article 1<sup>er</sup>**: Le présent additif du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert n°017/AONO/CUY/CIPM/2025 du 21/10/2025 pour les travaux de réaménagement des espaces verts devant le commissariat central n° 1 de la Ville de Yaoundé, porte modification du bordereau des prix unitaires (BPU) et prorogation de la date de remise des offres ainsi qu'il suit :

***« Au lieu de :***

**PIECE N°6 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

N° prix	Désignations et prix unitaire en lettres	Unité	Prix unitaire en chiffres (H TVA)
100	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b> <b>Installations du chantier, amené et repli du matériel :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et au forfait (Fft), l'ensemble des tâches d'installation et de repli de chantier. Il comprend notamment : - l'améné et le repli de tous les matériels nécessaires à l'exécution des travaux ; - l'aménagement, l'entretien et le gardiennage des locaux de l'entreprise (les bureaux, le magasin, les aires de stockage et la préparation ...) ; - le nettoyage des emprises du chantier ; - la fourniture et la pose du panneau de chantier ; - la remise en état des lieux à l'achèvement des travaux.		
100.11	Ce prix sera rémunéré en deux fractions dont 70% après l'améné en place des installations et 30% à la réception provisoire des travaux et après repli du matériel.  Ce prix est forfaitaire et comprend toutes sujétions. <b>Le forfait(Fft) à : .....francs CFA</b>	Fft	

	<b><u>Abattage, dessouchage d'un arbre de 1ere grandeur et évacuation des débris végétaux :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et à l'unité (U), l'ensemble des tâches d'abattage et de dessouchage des arbres, ainsi que l'évacuation des débris végétaux à la décharge publique.	
100.12	Il comprend notamment : - L'abattage de l'arbre ; - Le dessouchage ; - L'évacuation des débris végétaux à la décharge publique ;  Ce prix est unitaire et comprend toutes sujétions.  <b>L'unité à : ..... francs CFA</b>	U
100.13	<b><u>Programme des travaux et projet d'exécution :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues dans le contrat et au forfait (FF), l'ensemble des études nécessaires pour la bonne l'exécution du projet.  Il comprend entre autres, les études topographiques et géotechniques.  <b>Le forfait (Fft) à : ..... francs CFA</b>	Fft
100.14	<b><u>Installation d'un périmètre de sécurité :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues dans le contrat et au forfait (Fft), l'ensemble des dispositions prises pour garantir la sécurité du personnel et matériel lors des travaux.  Il comprend la pose des plots fluorescents ainsi qu'une signalisation prononcée.  <b>Le forfait (Fft) à : ..... francs CFA</b>	Fft
100.2	<b>TERRASSEMENT</b> <b><u>Démolition des bordures de jardins existantes :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues dans le contrat et au mètre linéaire (ml), la démolition des bordures de jardins existantes suivant les prescriptions du maître d'ouvrage.  Il comprend la démolition et l'évacuation des gravas  <b>Le mètre linéaire à : ..... francs CFA</b>	ml
100.21	<b><u>Démolition de zones pavées et pistes piétonnes :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues dans le contrat et au mètre carré (m2), la démolition des zones de pavés et piste piétonne existante suivant les prescriptions du maître d'ouvrage.  Il comprend la démolition et l'évacuation des gravats  <b>Le mètre carré à : ..... francs CFA</b>	m2
200	<b>TRAVAUX DU SOUSBASSEMENT EN BETON ARME ET PAVAGE</b> <b><u>Béton de propreté dosé à 200kg/m3 :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat en mètre cube (m3), la mise en œuvre du béton de propreté tel que décrit dans le CCTP.  Il comprend notamment : - la fourniture du matériel et matériau nécessaire à la confection du béton de propreté y compris toutes sujétions ;  <b>Le mètre cube à : ..... francs CFA</b>	m <sup>3</sup>
200.1	<b><u>Béton armé dosé à 350kg/m3 pour barrière en béton armé (type model CUY) y compris toutes suggestions :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat en mètre cube (m3), la	m <sup>3</sup>
200.2		

	<p>mise en œuvre du béton armé tel que décrit dans le CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du matériel et matériau nécessaire à la confection du béton armé y compris toutes sujétions ;</li> <li>- les charges du personnel et du matériel mobilisés pour la tâche.</li> </ul> <p><b>Le mètre cube à : ..... francs CFA</b></p>		
200.3	<p><b>La fourniture et la pose des bordures de jardin en béton pour la protection des pavés :</b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat en mètre linéaire (ml), la fourniture et pose des bordures de jardin tel que décrit dans le CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ouverture des tranchées, la mise en œuvre du béton de propreté, la pose des bordures, le jointoientement y compris toutes sujétions ;</li> <li>- les charges du personnel et du matériel mobilisés pour la tâche.</li> </ul> <p><b>Le maitre linéaire à : ..... francs CFA</b></p>	ml	
200.4	<p><b>La fourniture et la pose des pavés de jardin sur un lit de sable pour la circulation piétonne :</b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat en mètre carré (m2), la fourniture et la pose des pavés de jardin tel que décrit dans le CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préparation de la surface ;</li> <li>- la mise en œuvre du lit de sable ;</li> <li>- la pose des pavés ;</li> <li>- le jointoientement</li> <li>- les charges du personnel et du matériel mobilisés pour la tâche.</li> </ul> <p><b>Le mètre carré à : ..... francs CFA</b></p>	m2	
300	<b>PRIX 300 FOURNITURE ET POSE D'UNE REMBARDE METALLIQUE</b>		
300.1	<p><b>Fourniture et pose d'une rambarde métallique (model rond-point CUY) y compris toutes sujétions :</b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat en mètre linéaire (ml), la fourniture et pose des rambardes métalliques tel que décrit dans le CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture des rambardes métalliques y compris toutes suggestions ;</li> <li>- la pose des rambardes ;</li> <li>- la fixation du logo C.U.Y tous les cinq mètres ;</li> <li>- la mise en œuvre de l'anti rouille et de la peinture ;</li> <li>- les charges du personnel et du matériel mobilisés pour la tâche ;</li> </ul> <p><b>Le mètre linéaire à : ..... francs CFA</b></p>	ml	
400	<b>Aménagement Floral</b>		
400.1	<p><b>Mise en œuvre de la couche de terre végétale (ép. =20cm) :</b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre cube (m<sup>3</sup>), l'emmené et la pose de la terre végétale à l'intérieur des îlots sur une hauteur de 20 cm y compris toutes sujétions, tel que décrit dans le CCTP, les charges du personnel, d'outillage, de matériel mobilisé pour la tâche.</p> <p>Il s'applique au mètre cube.</p> <p><b>Le mètre cube à : ..... francs CFA</b></p>	m3	
400.2	<p><b>Engazonnement :</b></p> <p>Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre carré (m<sup>2</sup>), la fourniture et la plantation du gazon sur la terre végétale à l'intérieur des îlots y compris</p>	m2	

	toutes sujétions, tel que décrit dans le CCTP, les charges du personnel, d'outillage, de matériel mobilisé pour la tâche.  Il s'applique au mètre carré.  <b>Le mètre carré à : .....francs CFA</b>		
400.3	<b>Plantation d'une haie haies fleuris le long de la clôture :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre linéaire (ml), la fourniture et la plantation des fleurs en haies le long de la clôture, y compris toutes sujétions, tel que décrit dans le CCTP, les charges du personnel, d'outillage, de matériel mobilisé pour la tâche.  Il s'applique au mètre linéaire.  <b>Le mètre linéaire à : .....francs CFA</b>	ml	
400.5	<b>Plantation d'une haie basse le long des bordures de jardin :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre linéaire (ml), la fourniture et la plantation des fleurs en haies basse le long des bordures y compris toutes sujétions, tel que décrit dans le CCTP, les charges du personnel, d'outillage, de matériel mobilisé pour la tâche.  Il s'applique au mètre linéaire.  <b>Le mètre linéaire à : .....francs CFA</b>	ml	
400.6	<b>Confection des massifs de fleurs :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre carré ( $m^2$ ), la fourniture et la plantation des fleurs en massifs, sur la terre végétale à l'intérieur des îlots y compris toutes sujétions, tel que décrit dans le CCTP, les charges du personnel, d'outillage, de matériel mobilisé pour la tâche.  Il s'applique au mètre carré.  <b>Le mètre carré à : .....francs CFA</b>	m2	
400.7	<b>Fourniture et pose des bancs publics :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et a l'unité (U), fourniture et la pose des bancs publics tel que décrit dans le CCTP.  Ce prix est unitaire et comprend toutes sujétions.  <b>L'unité à : .....francs CFA</b>	U	
400.8	<b>Fourniture et pose des corbeilles de jardins :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et a l'unité (U), fourniture et la pose des corbeilles de jardins tel que décrit dans le CCTP.  Ce prix est unitaire et comprend toutes sujétions.  <b>L'unité à : .....francs CFA</b>	U	

**« Lire plutôt :**

**PIECE N°6 : BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

<b>BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES</b>			
N° prix	Désignations et prix unitaire en lettres	Unité	Prix unitaire en chiffres (H TVA)
100	<b>TRAVAUX PREPARATOIRES</b>  <b>Installations du chantier, amené et repli du matériel :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et au forfait (Fft), l'ensemble des tâches d'installation et de repli de chantier.  Il comprend notamment : - l'aménagement et le repli de tous les matériels nécessaires à l'exécution des travaux ; - l'aménagement, l'entretien et le gardiennage des locaux de l'entreprise (les bureaux, le magasin, les aires de stockage et la préparation ...) ; - le nettoyage des emprises du chantier ; - la fourniture et la pose du panneau de chantier ; - la remise en état des lieux à l'achèvement des travaux.  Ce prix sera rémunéré en deux fractions dont 70% après l'aménagement en place des installations et 30% à la réception provisoire des travaux et après repli du matériel.  Ce prix est forfaitaire et comprend toutes les sujétions.  <b>Le forfait (Fft) à : ..... francs CFA</b>		
100.11	<b>Abattage, dessouchage d'un arbre de 2e grandeur et évacuation des débris végétaux :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et à l'unité (U), l'ensemble des tâches d'abattage et de dessouchage des arbres, ainsi que l'évacuation des débris végétaux à la décharge publique.  Il comprend notamment : - L'abattage de l'arbre ; - Le dessouchage ; - L'évacuation des débris végétaux à la décharge publique ;  Ce prix est unitaire et comprend toutes les sujétions.  <b>L'unité à : ..... francs CFA</b>	Fft	
100.12	<b>Elagage et taille de formation d'un arbre de 2e grandeur</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et à l'unité (U), l'ensemble des tâches d'abattage ainsi que l'évacuation des débris végétaux à la décharge publique.  Il comprend notamment : - L'élagage de l'arbre ; - L'évacuation des débris végétaux à la décharge publique ;  Ce prix est unitaire et comprend toutes les sujétions  <b>L'unité à : ..... francs CFA</b>	U	
100.13	<b>Elagage et taille de formation d'un arbre de 1ère grandeur</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et à l'unité (U), l'ensemble des tâches d'abattage ainsi que l'évacuation des débris végétaux à la décharge publique.	U	
100.14			

	<p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'élargissement de l'arbre ;</li> <li>- L'évacuation des débris végétaux à la décharge publique ;</li> </ul> <p>Ce prix est unitaire et comprend toutes sujétions  <b>L'unité à : ..... francs CFA</b></p>		
100.15	<p><b>Programme des travaux et projet d'exécution :</b>  Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues dans le contrat et au forfait (Fft), l'ensemble des études nécessaires pour la bonne exécution du projet.  Il comprend entre autres, les plans d'implantation, les plans de récolement, y compris toutes sujétions.</p> <p><b>Le forfait (Fft) à : ..... francs CFA</b></p>	Fft	
100.16	<p><b>Installation d'un périmètre de sécurité :</b>  Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues dans le contrat et au forfait (Fft), l'ensemble des dispositions prises pour garantir la sécurité du personnel et matériel lors des travaux.</p> <p>Clôture palissade de sécurité de chantier  Signalisation intérieure et au voisinage du chantier  Fourniture et pose de la plaque de chantier réglementaire y compris toutes sujétions</p> <p><b>Le forfait (Fft) à : ..... francs CFA</b></p>	Fft	
100.2	<b>TERRASSEMENT</b>		
100.21	<p><b>Démolition des bordures de jardins existantes :</b>  Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues dans le contrat et au mètre linéaire (ml), la démolition des bordures de jardins existantes suivant les prescriptions du maître d'ouvrage.</p> <p>Il comprend la démolition et l'évacuation des gravas</p> <p><b>Le mètre linéaire à : ..... francs CFA</b></p>	ml	
100.22	<p><b>Démolition de zones pavées et pistes piétonnes :</b>  Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues dans le contrat et au mètre carré (m2), la démolition des zones de pavés et piste piétonne existante suivant les prescriptions du maître d'ouvrage.</p> <p>Il comprend la démolition et l'évacuation des gravats</p> <p><b>Le mètre carré à : ..... francs CFA</b></p>	m2	
200	<b>TRAVAUX DU SOUSBASSEMENT EN BETON ARME ET PAVAGE</b>		
200.1	<p><b>Béton armé dosé à 350kg/m3 pour barrière en béton armé (type model CUY) y compris toutes suggestions :</b>  Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat en mètre cube (m3), la mise en œuvre du béton armé tel que décrit dans le CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la fourniture du matériel et matériaux nécessaire à la confection du béton armé y compris toutes sujétions ;</li> <li>- les charges du personnel et du matériel mobilisés pour la tâche.</li> </ul> <p><b>Le mètre cube à : ..... francs CFA</b></p>	m <sup>3</sup>	
200.2	<p><b>La fourniture et la pose des bordures de jardin en béton pour la protection des pavés :</b>  Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat en mètre linéaire (ml), la fourniture et pose des bordures de jardin tel que décrit dans le CCTP.</p> <p>Il comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'ouverture des tranchées, la mise en œuvre du béton de propreté, la pose des bordures, le jointoientement y compris toutes sujétions ;</li> <li>- les charges du personnel et du matériel mobilisés pour la tâche.</li> </ul> <p><b>Le mètre linéaire à : ..... francs CFA</b></p>	ml	

	<b><u>La fourniture et la pose des pavés de jardin sur un lit de sable pour la circulation piétonne :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat en mètre carré (m <sup>2</sup> ), la fourniture et la pose des pavés de jardin tel que décrit dans le CCTP.		
200.3	Il comprend notamment : - la préparation de la surface ; - la mise en œuvre du lit de sable ; - la pose des pavés ; - le jointoientement - les charges du personnel et du matériel mobilisés pour la tâche.		<b>m2</b>
	<b>Le mètre carré à : .....francs CFA</b>		
300	<b>PRIX 300 FOURNITURE ET POSE D'UNE REMBARDE METALLIQUE</b>		
300.1	<b><u>Fourniture et pose d'une rambarde métallique (model rond-point CUY) y compris toutes sujétions :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat en mètre linéaire (ml), la fourniture et pose des rambardes métalliques tel que décrit dans le CCTP.		
	Il comprend notamment : - la fourniture des rambardes métalliques y compris toutes suggestions ; - la pose des rambardes ; - la fixation du logo C.U.Y tous les cinq mètres ; - la mise en œuvre de l'anti rouille et de la peinture ; - les charges du personnel et du matériel mobilisés pour la tâche ;		<b>ml</b>
	<b>Le mètre linéaire à : .....francs CFA</b>		
400	<b>Aménagement Floral</b>		
400.1	<b><u>Mise en œuvre de la couche de terre végétale (ép. =20cm) :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre cube (m <sup>3</sup> ), l'emmené et la pose de la terre végétale à l'intérieur des îlots sur une hauteur de 20 cm y compris toutes sujétions, tel que décrit dans le CCTP, les charges du personnel, d'outillage, de matériel mobilisé pour la tâche.  Il s'applique au mètre cube.		<b>m3</b>
	<b>Le mètre cube à : .....francs CFA</b>		
400.2	<b><u>Engazonnement :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre carré (m <sup>2</sup> ), la fourniture et la plantation du gazon sur la terre végétale à l'intérieur des îlots y compris toutes sujétions, tel que décrit dans le CCTP, les charges du personnel, d'outillage, de matériel mobilisé pour la tâche.  Il s'applique au mètre carré.		<b>m2</b>
	<b>Le mètre carré à : .....francs CFA</b>		
400.3	<b><u>Plantation d'une haie haies fleuris le long de la clôture :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre linéaire (ml), la fourniture et la plantation des fleurs en haies le long de la clôture, y compris toutes sujétions, tel que décrit dans le CCTP, les charges du personnel, d'outillage, de matériel mobilisé pour la tâche.  Il s'applique au mètre linéaire.		<b>ml</b>
	<b>Le mètre linéaire à : .....francs CFA</b>		
400.4	<b><u>Plantation d'une haie basse le long des bordures de jardin :</u></b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre linéaire (ml), la fourniture et la plantation des fleurs en haies basse le long des bordures y compris toutes sujétions, tel que décrit dans le CCTP, les charges du personnel,		<b>ml</b>

	d'outillage, de matériel mobilisé pour la tâche.  Il s'applique au mètre linéaire.  <b>Le mètre linéaire à : .....francs CFA</b>		
400.5	<b>Fournitures et pose des arbustes ornementaux</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et a l'unité (U), fourniture et la pose des arbustes ornementaux tel que décrit dans le CCTP.  Ce prix est unitaire et comprend toutes sujétions.	U	
400.6	<b>Confection des massifs de fleurs :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat au mètre carré ( $m^2$ ), la fourniture et la plantation des fleurs en massifs, sur la terre végétale à l'intérieur des îlots y compris toutes sujétions, tel que décrit dans le CCTP, les charges du personnel, d'outillage, de matériel mobilisé pour la tâche.  Il s'applique au mètre carré.	$m^2$	
400.7	<b>Fourniture et pose des bancs publics :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et a l'unité (U), fourniture et la pose des bancs publics tel que décrit dans le CCTP.  Ce prix est unitaire et comprend toutes sujétions.	U	
400.8	<b>Fourniture et pose des corbeilles de jardins :</b> Ce prix rémunère dans les conditions générales prévues au contrat et a l'unité (U), fourniture et la pose des corbeilles de jardins tel que décrit dans le CCTP.  Ce prix est unitaire et comprend toutes sujétions.	U	

**Article 2:** La date de remise des offres de l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°017/AONO/CUY/CIPM/2025 du 21/10/2025 pour les travaux de réaménagement des espaces verts devant le commissariat central n° 1 de la Ville de Yaoundé, initialement prévue le 24 novembre 2025 à 13 heures, est prorogée au 02 décembre 2025, à 13 heures sur la plateforme COLEPS. L'ouverture des offres aura lieu le même jour à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Yaoundé, dans le bâtiment abritant la CIPM à Elig Belibi (Rue du PADY).

**Article 3 :** Le présent additif n°1 sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Yaoundé, le

21 NOV 2025

**Ampliations :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM ;
- Sous-Direction des Marchés Publics
- Affichage.



*Messi Atangana Luc*